

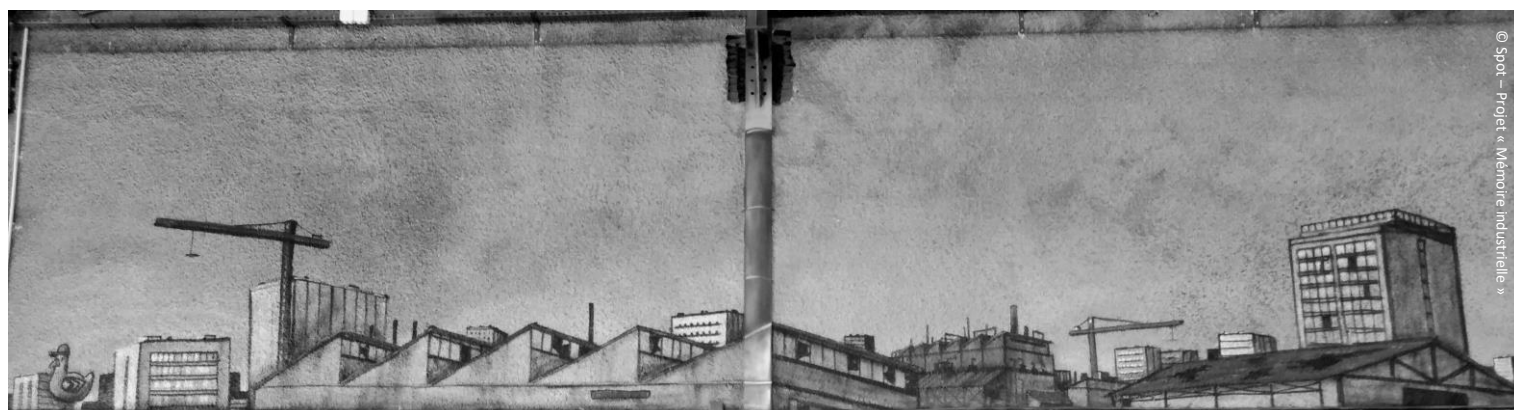
OCCITANIE



L'essentiel de la conjoncture filière Construction



Édition Spéciale
Février 2023 – Avis des pros



SOMMAIRE

Dernières tendances régionales	3
Dernières tendances départementales	5
L'avis des professionnels	6
FRTP	6
UNICEM	7
CAPEB	8
FFB	12



DERNIÈRES TENDANCES RÉGIONALES



Bâtiment

	En région			En France		
Logements autorisés à fin déc. 2022	49 600 logts	-1,3%	▼	482 200 logts	+3,1%	▲
Logements mis en chantier à fin déc. 2022	39 200 logts	-5,1%	▼	376 200 logts	-3,7%	▼
Mises en vente de logements à fin 3ème trim. 2022	10 173 logts	-2,5%	▼	100 198 logts	-4,7%	▼
Réservations de logements en bloc à fin 2ème trim. 2022	4 450 logts	-5,2%	▼	43 479 logts	-14,7%	▼
Surfaces de locaux autorisés à fin déc. 2022	3 550 mill. m²	+10,7%	▲	40 083 mill. m²	+5,3%	▲
Surfaces de locaux mis en chantier à fin déc. 2022	1 972 mill. m²	-9,9%	▼	26 336 mill. m²	+5,0%	▲

L'ensemble des indicateurs est mesuré sur une période de 12 mois, l'évolution est basée sur la même période de l'année précédente
*Données du trimestre, évolution 1 an
(1) Évolution du montant de facturation des entreprises pour des travaux d'entretien-rénovation

➤ Retrouvez un zoom sur la **construction neuve** par territoire sur [le site de la CERC Occitanie.](#)



Travaux Publics

	En région		En France	
Activité récente au 4ème trim. 2022 (solde d'opinion, évol. 1 trim)	-13	▼	+8	▲
Prévisions d'activité pour le 1er trim. 2023 (solde d'opinion, évol. 1 trim)	-22	▲	-33	▼
Carnets de commandes au 4ème trim. 2022 (moy. 4 derniers trim. en nb mois, évol. 4 trim. préc.)	5,5 mois	▲	6,3 mois	➡



Industrie des Matériaux

	En région			En France		
Production de BPE⁽²⁾ à fin nov. 2022	4 457 368 m3	-5,3%	▼	39 397 120 m3	-3,6%	▼
Production de granulats à fin nov. 2022	33 269 kt	-3,6%	▼	315 994 kt	-3,7%	▼

L'ensemble des indicateurs est mesuré sur une période de 12 mois, l'évolution est basée sur la même période de l'année précédente
Les indicateurs matériaux correspondent aux chiffres bruts
(2) Béton prêt à l'emploi





Emploi

	En région		En France	
Salariés Construction à fin 3ème trim. 2022	127 151 sal.	+0,8% ➡	1 545 118 sal.	+0,5% ➡
Intérimaires Construction ⁽³⁾ à fin oct. 2022	12 838 ETP	-2,0% ▼	135 607 ETP	-4,9% ▼
Demandeurs d'emploi ⁽⁴⁾ à fin 4ème trim. 2022	22 562 DEFM	-12,8% ▼	213 639 DEFM	-11,5% ▼

(3) Nombre de salariés dans la Construction à la fin de la période indiquée, évolution par rapport à la même période l'année précédente

(4) Moyenne des 3 derniers mois en équivalent temps plein, évolution par rapport à la même période l'année précédente

(5) Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A recherchant un emploi dans la Construction à la fin de la période indiquée, évolution par rapport à la même période l'année précédente



Démographie des entreprises

	En région		En France	
Créations d'entr. hors micro-entr. à fin 4ème trim. 2022	4 072 créat.	-6,9% ▼	45 652 créat.	-0,2% ➡
Créations de micro-entreprises à fin 4ème trim. 2022	6 472 créat.	+4,4% ▲	51 603 créat.	+10,1% ▲
Défaillances d'entreprises à fin 3ème trim. 2022	698 défaill.	+43,9% ▲	7 654 défaill.	+31,3% ▲

L'ensemble des indicateurs est mesuré sur une période de 12 mois, l'évolution est basée sur la même période de l'année précédente

> Retrouvez toutes les données détaillées de suivi de conjoncture en région Occitanie et dans chacun des 13 départements sur [le site de la CERC Occitanie](#).



PRINCIPALES TENDANCES DÉPARTEMENTALES SUR UN AN*

« Des spécificités territoriales... »

Ariège

C.N. logements	600 logts	+27,1% ▲
C.N. locaux	44 mill. m²	+17,9% ▲
BPE	80 819 m3	+12,0% ▲
Salariés	2 984 sal.	+1,0% ▲
Intérimaires	195 ETP	+2,6% ▲
Dem. d'emplois	638 DEFM	-4,2% ▼
Défaillances	14 ent.	+75,0% ▲

Aude

C.N. logements	1 700 logts	-13,9% ▼
C.N. locaux	62 mill. m²	-38,2% ▼
BPE	287 918 m3	+4,4% ▲
Salariés	6 484 sal.	-1,2% ▼
Intérimaires	456 ETP	-13,7% ▼
Dem. d'emplois	1 545 DEFM	-10,3% ▼
Défaillances	50 ent.	+117,4% ▲

Aveyron

C.N. logements	1 100 logts	-0,3% ➡
C.N. locaux	136 mill. m²	-22,5% ▼
BPE	217 194 m3	-8,6% ▼
Salariés	6 333 sal.	-2,0% ▼
Intérimaires	376 ETP	-7,6% ▼
Dem. d'emplois	572 DEFM	-6,7% ▼
Défaillances	9 ent.	-30,8% ▼

Gard

C.N. logements	4 700 logts	-1,1% ▼
C.N. locaux	164 mill. m²	-20,0% ▼
BPE	504 867 m3	-6,6% ▼
Salariés	14 515 sal.	+2,5% ▲
Intérimaires	943 ETP	+0,2% ➡
Dem. d'emplois	3 412 DEFM	-14,5% ▼
Défaillances	101 ent.	+55,4% ▲

Haute-Garonne

C.N. logements	10 800 logts	-11,4% ▼
C.N. locaux	417 mill. m²	-23,6% ▼
BPE	1 096 424 m3	-12,0% ▼
Salariés	37 150 sal.	+0,5% ➡
Intérimaires	5 289 ETP	-2,3% ▼
Dem. d'emplois	4 572 DEFM	-16,7% ▼
Défaillances	176 ent.	+79,6% ▲

Gers

C.N. logements	800 logts	+20,2% ▲
C.N. locaux	91 mill. m²	+33,7% ▲
BPE	149 142 m3	-6,9% ▼
Salariés	3 264 sal.	-1,4% ▼
Intérimaires	343 ETP	+6,7% ▲
Dem. d'emplois	386 DEFM	+0,5% ➡
Défaillances	10 ent.	-23,1% ▼

Hérault

C.N. logements	10 000 logts	-9,6% ▼
C.N. locaux	388 mill. m²	+2,1% ▲
BPE	1 076 213 m3	-1,5% ▼
Salariés	24 825 sal.	+0,6% ➡
Intérimaires	2 660 ETP	+2,7% ▲
Dem. d'emplois	5 910 DEFM	-13,9% ▼
Défaillances	174 ent.	+14,5% ▲

Lot

C.N. logements	900 logts	+8,4% ▲
C.N. locaux	77 mill. m²	+67,1% ▲
BPE	89 674 m3	+3,1% ▲
Salariés	3 236 sal.	+3,6% ▲
Intérimaires	119 ETP	-8,2% ▼
Dem. d'emplois	438 DEFM	-3,9% ▼
Défaillances	17 ent.	+54,5% ▲

Lozère

C.N. logements	300 logts	-15,2% ▼
C.N. locaux	21 mill. m²	-40,1% ▼
BPE	43 224 m3	+9,1% ▲
Salariés	1 786 sal.	-0,2% ➡
Intérimaires	49 ETP	-3,2% ▼
Dem. d'emplois	113 DEFM	-3,4% ▼
Défaillances	1 ent.	-50,0% ▼

Hautes-Pyrénées

C.N. logements	1 100 logts	+7,2% ▲
C.N. locaux	61 mill. m²	-27,0% ▼
BPE	128 386 m3	-8,0% ▼
Salariés	4 376 sal.	+1,8% ▲
Intérimaires	573 ETP	+0,3% ➡
Dem. d'emplois	719 DEFM	-12,2% ▼
Défaillances	16 ent.	+128,6% ▲

Pyrénées-Orientales

C.N. logements	3 300 logts	+1,7% ▲
C.N. locaux	143 mill. m²	-16,2% ▼
BPE	305 231 m3	-7,9% ▼
Salariés	10 035 sal.	+5,1% ▲
Intérimaires	696 ETP	-1,8% ▼
Dem. d'emplois	2 252 DEFM	-10,4% ▼
Défaillances	82 ent.	+43,9% ▲

Tarn

C.N. logements	2 200 logts	+12,6% ▲
C.N. locaux	153 mill. m²	-21,3% ▼
BPE	290 442 m3	-1,0% ➡
Salariés	7 288 sal.	-2,0% ▼
Intérimaires	582 ETP	-6,5% ▼
Dem. d'emplois	1 155 DEFM	-8,6% ▼
Défaillances	34 ent.	+100,0% ▲

Tarn-et-Garonne

C.N. logements	1 500 logts	+1,4% ▲
C.N. locaux	215 mill. m²	+46,0% ▲
BPE	187 834 m3	-2,6% ▼
Salariés	4 875 sal.	+1,0% ➡
Intérimaires	557 ETP	-10,8% ▼
Dem. d'emplois	852 DEFM	-12,7% ▼
Défaillances	14 ent.	-26,3% ▼

C.N. logements : logements mis en chantier au cours des 12 derniers mois à fin décembre 2022

C.N. locaux : locaux mis en chantier au cours des 12 derniers mois à fin décembre 2022

BPE : production brute de BPE des 12 derniers mois à fin novembre 2022

Salariés : effectifs salariés, en nombre de postes, à fin 3ème trimestre 2022

Intérimaires : effectifs intérimaires employés en ETP brut dans la Construction, moyenne 3 mois à fin octobre 2022

Dem. d'emplois : demandes d'emploi en fin de mois, de catégorie A, dans la Construction, à fin 4ème trimestre 2022

Défaillances : nb de défaillances d'entreprises de la Construction, cumulées sur un 1 an à fin 3ème trimestre 2022

* Evolution sur 1 an par rapport à la même période de l'année précédente

Sources utilisées dans cette note de conjoncture :

-SDES, Sit@del2 (logements en date réelle estimée et

locaux en date de prise en compte)

-SDES, ECLN (données brutes)

-Réseau des CERC, résultats enquête entretien-rénovation

-FNTP/INSEE

-UNICEM (données brutes)

-ACOSS-URSSAF (données cvs)

-DARES (données brutes)

-INSEE (données brutes)

-Banque de France (données brutes)

> Retrouvez toutes les données détaillées de suivi de conjoncture en région Occitanie et dans chacun des 13 départements sur **le site de la CERC Occitanie**.

Avec le concours des Membres de la CERC

Avec le concours des Membres du GIE Réseau des CERC



F RTP Délé gation Pyrénées

“

L'année 2022 n'a pas été excellente, son niveau est décevant et se situe autour de l'activité nationale. La maîtrise d'ouvrage a été frileuse sur l'investissement et la programmation. Le surcoût des matériaux n'a pas été pris en charge ce qui met à mal la trésorerie des entreprises accentuée par les délais de paiement qui s'allongent dans quelques territoires et le remboursement des PGE.

Les espoirs d'un redressement en fin d'année 2022 se sont dissipés avec peu voire pas d'appels d'offres. Le manque de linéarité de la commande publique entraîne une baisse d'activité de 3 à 4 mois, les entreprises travaillent sur le stock des carnets de commande sans que celui-ci ne s'étoffe de nouveau. Globalement, les conseils départementaux ont soutenu l'activité de l'industrie routière notamment avec les MABOC, la baisse d'activité se retrouve essentiellement sur les communes et intercommunalités sans compensation du secteur privé. Pour les collectivités, l'investissement est la variable d'ajustement. En 2022, les droits de mutation étaient en hausse.

Un point de vigilance est porté sur la consommation des enveloppes des DETR et DSIL afin de suivre le réel engagement des projets. Quelques enveloppes ont été retournées sur 2022 sur des montants conséquents.

Ces inquiétudes se confirment sur le 1er semestre 2023 tant sur la prise de commandes, le niveau d'inflation et le coût des matériaux. L'industrie routière a fait une demande d'activité partielle afin de la solliciter au besoin.

Les carnets de commandes permettent de prévoir des chantiers jusqu'à horizon février/mars.

Habituellement, à cette période, le niveau des carnets de commandes correspond à 8 mois.

Il existe des disparités en fonction des territoires et des spécialités. L'activité routière reste fragile car soutenue par les marchés à bons de commandes des conseil départementaux. Les canaliseurs ont une activité très disparate selon les territoires. Le déploiement de la fibre optique soutient l'activité du génie électrique jusqu'en 2024. Une recrudescence de démissions de salariés TP au profit d'un statut d'auto-entrepreneur a été constatée.

La crise de l'énergie touche principalement les entreprises de centrales d'enrobés qui se retrouvent fragilisée et où la pérennité est remise en cause. Des fermetures occasionnelles sont programmées.

Un point d'attention sur la ZFE qui implique pour les entreprises un coût d'investissement non négligeable pour changer la flotte de véhicules de chantiers. Les délais de livraison actuels sont entre 2 et 3 ans. Sur Toulouse, des dérogations sont négociées par entreprise pour une durée de 3 ans renouvelable. Le renouvellement du parc de véhicule léger a été anticipé.

Les besoins en recrutements s'affaiblissent, une baisse du recours à l'intérim est déjà observable.

”



“

UNICEM Occitanie

La production de granulats et de BPE est en repli de -5% et de -6%, respectivement, en 2022.

La hausse de l'énergie a une incidence d'ampleur différente selon les entreprises pouvant entraîner des disparités de concurrence en fonction des sites qui avaient renégocié les tarifs avant l'explosion des coûts, ceux qui l'ont fait en pleine crise mais aussi pour ceux qui devront le renégocier dans les mois à venir.

Les entreprises cherchent des solutions pour réduire les impacts de l'explosion des coûts de l'énergie. La création de stocks, l'utilisation de groupes électrogènes, le travail de nuit sont des pistes de réflexion.

Les chefs d'entreprises ont de fortes inquiétudes pour 2023 entre une production de logements en recul, la hausse des prix contraignant le pouvoir d'achats des ménages et le durcissement de l'accès aux crédits immobiliers.

A l'instar de la crise sanitaire, il est probable que les entreprises privilégieront le recours à l'intérim.

”



“

En 2022, le début de la guerre en Ukraine qui a succédé à la crise Covid a des conséquences sur les prix ou encore sur la disponibilité de certains matériaux. Le secteur du bâtiment est donc en souffrance. L'année 2022 est aussi la première année du remboursement du Prêt Garanti par l'Etat (PGE). On observe alors une dégradation des marges pour les entreprises qui ont déjà une trésorerie bien entamée. Face à la non-maitrise des prix, la question de la durée de validité des devis interroge. La CAPEB a invité ses adhérents à limiter à 10 jours la durée de validité des devis lorsque cela était possible. La flambée des prix de l'énergie a eu un impact tout relatif sur les adhérents de la CAPEB de l'Aude si ce n'est les ateliers de menuiserie qui ont vu leur facture exploser suite au renouvellement de leur contrat. En parallèle de ce contexte que l'on peut qualifier de chaotique et compliqué, la CAPEB de l'Aude n'a pas enregistré de défaillance significative d'entreprises.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, bien que la pénurie post Covid se soit fait sentir, la situation n'est paradoxalement pas si catastrophique. La réduction des effectifs des entreprises reste contenue (un tiers en moyenne). Les entrepreneurs ont dû apprendre à faire aussi bien mais avec moins.

2023 s'annonce inquiétante au niveau financier, avec un pouvoir d'achat en baisse, une forte augmentation de l'inflation et la fin des aides sur le carburant. La nouvelle année est donc à suivre de manière attentive

”

“

De façon générale, on constate une année 2022 plutôt satisfaisante par rapport à ce qui était pressenti.

Les problématiques d'approvisionnement et d'augmentation qui constituait une inquiétude pour les professionnels, ont pu être gérées de façon satisfaisante. Malgré quelque frayeur début 2022, la sensibilisation auprès des clients et des fournisseurs a permis de répercuter rapidement l'augmentation des prix et de mettre en place une veille. La publication des bilans courant février permettra de voir si la rentabilité est au rendez-vous.

Le déclin du chiffre d'affaires est finalement lié à la pénurie de main-d'œuvre.

Malgré des carnets de commandes plutôt remplis, les entreprises manquent de « bras » pour réaliser les chantiers.

La situation du marché du neuf s'aggravant et les prévisions pour ce secteur n'étant pas bonnes, l'activité reste tenue par la rénovation.

Au vu du contexte, des prévisions réalistes pour l'année 2023 sont difficiles à mettre en œuvre. On ne peut pas dire si l'année constituera, un point haut ou bas de l'activité des professionnels du secteur.

”



“

Les chiffres de 2022 avec des carnets de commandes à environ 100 jours et une croissance positive laissent à penser que cette année 2022 a été bonne pour le secteur. La vérité en est tout autre en réalité avec pour la plupart des entreprises un effondrement des marges et ce pour plusieurs raisons :

31

- La hausse des prix des matériaux et la difficulté de répercuter ces hausses – les délais de prévenances n'étant pas respectés par les fournisseurs, réussir à établir des devis fut compliqué, beaucoup de nos adhérents nous ont sollicités pour revoir leurs conditions générales d'exécution des marchés afin de sécuriser leur entreprise.
- La hausse des coûts de l'énergie impactant directement leur trésorerie
- On ressent une saturation chez de nombreux adhérents qui se sentent acculés de toute part, dans les principales préoccupations on peut noter :
- La complexité administrative qui génère de plus en plus de crispations, notamment au niveau de tous les dossiers qualif RGE.
- Les dysfonctionnements des remboursements des dispositifs aidés tels que Ma Prime renov (Cf. freins pour 2023)
- Toujours des difficultés également pour l'accès aux marchés publics pour les petites entreprises

Ajouter à cela, pour ceux qui travaillent sur Toulouse :

- La mise en place de la ZFE et les contraintes qu'elle engendre. Difficulté pour trouver des véhicules utilitaires électriques avec des « reste à charge » raisonnables. Certains utilisent des camions uniquement pour transporter des engins (pelles etc.) qui sont le véritable outil, le camion lui n'a aucune plus-value mais doit tout de même être changé !
- Les problèmes récurrents de stationnement ! Il devient impossible d'aller réaliser un dépannage dans Toulouse. Laisser son camion en double file le temps de décharger du matériel suffit à voir pleuvoir les contraventions, certains de nos adhérents font le choix de refuser ces interventions intra muros

Et enfin inutile presque de préciser que le frein principal de notre secteur demeure le manque de main d'œuvre.

Les perspectives 2023 et les difficultés spécifiques à l'emploi sont intimement liées.

Au rayon des points positifs pour nos adhérents c'est le constat d'une croissance permanente sur le secteur de la rénovation (énergétique principalement), part de marché majoritaire pour la plupart de nos entreprises.

Cependant comme indiqué ci-dessus nous avons ce jour des adhérents qui se retrouvent dans des situations d'urgence en raison des dysfonctionnements de l'ANAH et des non-remboursements, et/ou remboursements très très tardifs. Nous avons l'exemple d'un adhérent qui a 300 000 € en attente de paiement et qui ne sait pas comment poursuivre son activité.

Il est à noter que ce sont des entreprises de tailles intermédiaires qui sont concernées et cela a forcément un impact direct sur l'emploi. Si la situation perdure nous verrons accroître les licenciements et les défaillances, alors que paradoxalement les demandes de travaux augmentent. Certaines entreprises feront le choix de ne plus aller vers ces dispositifs et de réduire la voilure pour atteindre un équilibre financier.

La simplification administrative sera donc plus que salutaire en 2023.

Autre crainte, que nous ne ressentons pas vraiment encore sur la Haute Garonne mais qui pourrait apparaître sur le 2nd semestre, concerne les recouvrements en cours de l'URSSAF : en effet nous constatons que toutes les entreprises n'ont pas été suffisamment vigilantes pour faire la différence entre les exonérations et les reports de charges ! Des « restants dus » risquent de venir assombrir leur trésorerie.

Comme indiqué également précédemment, le problème récurrent lié au recrutement pose problème à de nombreuses entreprises qui se voient obligées cette fois-ci par nécessité de refuser des chantiers qu'elles ne peuvent mener à bien faute de personnel.

Il est difficile dans ce contexte de faire des projections sur 2023, avec un contexte Ukrainien toujours incertain et des envolées des prix qui menacent toujours.

”



“

32

L'année 2022 ne s'est pas trop mal passée pour les artisans mais les difficultés rencontrées ont été la hausse incroyable des matériaux et du gasoil. Les artisans qui avaient fait des devis ont dû les revoir et ce n'est pas toujours compris des clients. La CAPEB a demandé aux fournisseurs de garantir certains prix car il y a eu beaucoup de spéculations par rapport aux négociations...

La fin d'année 2022 et le début 2023 est marqué par cette hausse d'énergie « électricité-gaz » qui oblige certains artisans à fermer plusieurs jours dans la semaine, voire fermer définitivement, ce qui impacte le moral et l'envie de continuer un métier artisanal qui ne rapporte plus rien... A cela, il faut ajouter le manque de personnel. Beaucoup d'artisans souhaitent engager mais impossible de trouver la main d'œuvre qualifiée ou même à former.

”

“

Fin 2022, nous avons fait le constat que certaines entreprises sont en difficulté. Les entreprises fragilisées par l'augmentation des prix des matériaux, des délais d'approvisionnement, et du coût de l'énergie commencent à alerter la CAPEB pour les aider à trouver des solutions. Ces problématiques sont de plus en plus prégnantes. On observe une diminution du volume des carnets de commandes, avec une visibilité moyenne d'un à deux mois au lieu des trois à quatre nécessaires à une plus grande sérénité des entreprises.

34

La Banque de France et le tribunal de commerce constatent aussi que les défaillances des entreprises du bâtiment sont plus importantes depuis le dernier trimestre 2022. Les difficultés de trésorerie ou encore de remboursement du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) sont plus marquées.

La mise en place des ZFE (zone à faible émission) est aussi une préoccupation des entreprises et ajoute de l'incertitude dans un contexte déjà difficile.

Les discussions avec les fournisseurs et les négociants font état du même constat. Les entreprises rencontrant de plus en plus de difficultés et commencent à demander des rallonges de paiements au niveau de l'achat de marchandises.

L'activité de rénovation se maintient grâce à Ma Prime Rénov et au Certificat Economie d'Energie (CEE) mais aussi grâce aux opérations de rénovation de l'habitat mise en place par certaines communes du département (Lunel, Clermont-l'hérault, Lodève ou encore Béziers). Sur le neuf, la baisse du nombre de permis de construire a finalement moins d'impact sur l'activité des professionnels.

Sur l'emploi, on observe une situation assez paradoxale avec des entreprises qui s'interrogent sur la pérennité de leur activité mais qui continuent à recruter. Le fort turn-over dans le secteur reste problématique et les actions mises en place avec Pôle Emploi entre autres ne sont pas suffisantes pour combler le déficit en main-d'œuvre.

Si les perspectives 2023 ne sont pas catastrophiques, on semble se diriger vers une stagnation voire une légère régression du chiffre d'affaires. Il faut donc rester vigilant, notamment en ce qui concerne l'augmentation du coût des matériaux et de l'énergie. La CAPEB reste mobilisée pour accompagner les professionnels en les incitant à la formation, à la diversification, à l'obtention du label RGE, etc.

”



“

66

Pour l'année 2022, on observe une fragilisation des entreprises liée à l'augmentation des prix des matériaux, des délais et difficultés d'approvisionnement et du coût de l'énergie. Des tensions sur les trésoreries commencent à se faire sentir. Malgré ce contexte, l'activité d'entretien-rénovation se maintient grâce à Ma Prime Rénov et au Certificat Economie d'Energie (CEE). La crise de l'énergie booste aussi beaucoup les travaux liés aux économies d'énergies, tant chez les particuliers que chez les professionnels.

Les difficultés de recrutement restent prépondérantes pour le secteur. Les perspectives 2023 tendent vers une stagnation voire une légère régression du chiffre d'affaires. La CAPEB reste mobilisée pour accompagner les professionnels dans ce contexte incertain.

”

“

82

En 2022, le volume d'activité a légèrement progressé en Tarn et Garonne. Sur le dernier trimestre 2022, beaucoup d'entreprises étaient en recherche de main d'œuvre pour répondre aux demandes de travaux.

L'opinion des artisans du bâtiment sur l'évolution prévue de leur activité sur le prochain semestre s'est fortement dégradée depuis janvier 2023. Les entreprises ont majoritairement reporté leurs investissements, qu'ils soient humains ou matériels, dans l'attente de plus de visibilité.

Le taux de concrétisation des devis est en forte baisse, en raison de l'augmentation exceptionnelle des prix des matériaux, alors même qu'en rénovation, la part des fournitures est plus faible qu'en neuf.

Les difficultés d'approvisionnement déstabilisent l'organisation des chantiers, et fait chuter les marges.

De plus en plus d'artisans reconnaissent rencontrer des difficultés de trésorerie, n'arrivant pas à répercuter toutes les augmentations de prix des fournitures, énergies, et coûts internes de fonctionnement sur les ouvrages facturés.

En entretien-amélioration comme en neuf, les soldes d'opinion sont négatifs concernant l'évolution des carnets de commande alors qu'ils étaient encore positifs au trimestre précédent.

Concernant le marché de la rénovation énergétique, les délais pour mobiliser les aides incitatives aux travaux (CEE et MaPrimeRénov) sont devenus trop longs (de 6 à 8 mois), et découragent les maîtres d'ouvrage privés à se lancer dans des travaux, les artisans refusant dans la grande majorité à faire l'avance.

”



“

09

En 2022, les chefs d'entreprises témoignent d'une bonne activité même si l'année a été marquée par de nombreux freins. Les problèmes de recrutements étaient bien présents en début d'année. Le niveau de répercussion des surcoûts des prix dans les travaux est une véritable interrogation. Le niveau des trésoreries est mis à mal avec des délais de paiement qui se rallongent. L'année 2023 sera dans la continuité de la fin d'année dernière avec une baisse d'activités tant sur les marchés publics que sur la maîtrise d'ouvrage privée. Le segment du neuf est en repli depuis plusieurs mois et les carnets de commande dans la rénovation semblent également faiblir. Les chefs d'entreprises commencent à subir le contre coup des crises successives. Le management se complique avec la fidélisation des salariés où une concurrence des rémunérations est lancée. De plus, les clients tirent les prix.

La trésorerie est en berne et le dialogue avec les banques se complique. Les particuliers ont de plus en plus de difficultés à accéder aux crédits immobiliers.

L'Ariège n'a pas enregistré de grands projets structurants. Du fait des délais de paiement, certaines entreprises se détournent de la commande publique.

Ce début d'année, il y a peu de perspectives de recrutements. Le manque d'activité fait passer cette problématique au second plan. Certaines entreprises ne remplaceront pas les départs potentiels.

Le volume des besoins est en baisse mais le besoin en qualification reste essentiel.

”

“

11

Les entreprises audoises déclarent avoir une visibilité assez claire de l'activité pour les 8 mois à venir. La question du prix des matières premières, des difficultés à maintenir les marges et à recruter sont les principaux freins observés. Ces problématiques, notamment autour de la difficulté à obtenir la révision des marchés en fonction de l'indexation des prix des matières premières, ont été renforcées suite à la guerre en Ukraine et la crise de l'énergie. Pour l'avenir, les nouvelles consultations se faisant plus rares, le renouvellement du stock des affaires s'annonce plus difficile.

Les perspectives 2024 portent sur :

- le projet structurant du port de commerce de Port la Nouvelle avec des premiers engagements pris notamment pour les TP
- de nouvelles implantations dans les zones d'activités (zone de Béragne à Carcassonne, à Lézignan-Corbières)
- la continuité du déploiement du réseau de fibre optique et de bornes de recharge électrique avec une reprise des chantiers après 1 à 2 ans de creux
- l'activité de rénovation très dynamique (record du nombre de dossiers Ma Prime Rénov et Ma Prime Rénov Sérénité enregistrés par les guichets uniques de l'Aude).

On peut donc parler d'une situation finalement pas si mauvaise mais assez paradoxale avec une activité dynamique mais des problématiques de rentabilité et peu de marché.

”



“

Dans le bâtiment, le niveau d'activité 2022 a été élevé malgré une commande publique faible (qui d'ordinaire représente 30 à 35% du CA Bâtiment) compensée par les « retards covid » accumulés. Pour les travaux publics plus dépendants (à 70%) de la commande publique, ce bilan est plus contrasté, le niveau des appels d'offres n'étant jamais revenu à celui observé avant la crise sanitaire.

Globalement, la fin d'année 2022 a été marquée par de fortes inquiétudes avec les hausses des matériaux et de l'énergie qui ne se répercutent pas en totalité sur les prix. Les trésoreries s'épuisent, les défaillances d'entreprises sont redoutées.

Concernant le marché de la rénovation énergétique, les dossiers CEE et Ma prime Rénov sont très compliqués et les instructeurs très tatillons, les délais de paiement des aides MPR sont excessivement longs et affaiblissent les trésoreries des entreprises pouvant induire des difficultés financières sérieuses. L'arrêt de la prise en charge du soufflage de comble a été un coup de massue pour les entreprises locales sérieuses (sacrifiées sur l'autel de la lutte contre les fraudeurs) qui ont dû se retourner avec difficulté après le recrutement et la formation des salariés dédiés à cette activité.

Des interrogations pointent sur l'investissement des communes rurales après l'augmentation des dépenses de fonctionnement (énergie, point d'indice...) et la suppression des « leviers fiscaux » : suppression de la CVAE, de la taxe d'habitation, notamment (sans omettre les effets de la sobriété foncière déjà à l'œuvre dans l'élaboration des PLUi et la crainte de l'application à venir du ZAN). De plus les délais de paiement s'allongent et créent ou alourdissent des tensions financières dans les entreprises.

Certaines collectivités font de la résistance à la variation des prix. Des marchés sont encore seulement actualisables (à la date de l'OS général qui intervient, comme par hasard, moins de 3 mois après la date de remise des offres privant ainsi toutes les entreprises du chantier de variation de prix : certainement une utilisation abusive des dispositions de CCP en cette période d'instabilité totale des prix des intrants) et non des révisions. La profession s'attache à demander la généralisation de la révision des prix quel que soit la durée du marché (car c'est l'écart entre la remise des prix et le début de la réalisation par chaque corps d'état qui est le plus générateur de l'acuité de l'impact des hausses des intrants sur les couts des entreprises et bien plus modérément la durée d'exécution, spécialement pour les spécialités de finition) et en fonction de l'index du corps d'état et non pas du BT01 ou du TP01 (index statistiques inadaptés).

2023 est dans la continuité de la fin d'année 2022 avec de fortes inquiétudes. La commande publique laisse de nouveau apparaître une contraction alors que le pic d'activité de mi-mandat municipal était attendu. Les carnets de commandes des entreprises du bâtiment sont jugés corrects sur les 4 ou 5 premiers mois de l'année. En revanche, les entreprises de travaux publics en manque de carnet, redoutent une baisse d'activité sans précédent.

Un projet structurant est le transfert de la maîtrise d'ouvrage au département de la RN88 reliant Olemps à Séverac sous condition que les lots soient accessibles aux entreprises locales.

Les besoins en recrutement persistent. Le marché du travail demeure tendu, le taux de chômage est très faible, les jeunes partent vers les grandes villes (en particulier pour leurs études et ne reviennent pas ensuite : d'où l'importance, pour les professionnels, du maintien et du développement de formations professionnelles de proximité , a minima du CAP jusqu'au niveau BTS).

”



“

L'année 2022 était une année plutôt bonne pour le neuf comme pour la rénovation. Un bémol est cependant à signaler : la capacité des professionnels à absorber l'augmentation des coûts des matériaux d'autant plus que cette augmentation n'est pas répartie de façon normale sur l'ensemble des marchés. La répercussion de l'augmentation des coûts des matériaux est effective pour ce qui est des artisans et petites entreprises. Les plus grosses structures semblent fonctionner au cas par cas, certains maîtres d'ouvrage jouent le jeu. Un ralentissement de la construction neuve sur le logement collectif et individuel est à noter pour le second trimestre 2022. La tension vis-à-vis du neuf semble perdurer sur 2023.

30

Les perspectives 2023 sur la rénovation restent soutenues grâce aux commandes signées en 2022. Le nombre de consultations est un peu plus faible que ce qui était attendu mais la situation à court terme n'est pas inquiétante pour la majorité des professionnels. Les carnets de commandes 2023 sont remplis mais soumis à une certaine incertitude en raison notamment de la crise énergétique, aux reports de chantier ou aux replis de certains particuliers. Les entreprises doivent donc se réorganiser pour faire face à la situation. Le département du Gard reste cependant attractif pour les promoteurs.

Les professionnels doivent aussi faire face à la dégradation des marchés des collectivités territoriales.

dégradée au vu du contexte de ces dernières années (Covid, guerre en Ukraine).

La situation à moyen terme n'est donc globalement pas inquiétante (à l'exception des entreprises en grande difficulté et qui vont disparaître mais cela fait partie de la vie normale des entreprises). Les professionnels ont cependant perdu la sérénité de gérer des carnets de commandes sur le plus long terme. Quelques projets structurants de rénovation urbains sont identifiés pour 2023, une bonne dynamique sur le tertiaire et l'apparition de plusieurs promoteurs permettent de maintenir l'activité.

Sur l'emploi, la situation reste inchangée avec des difficultés à pourvoir les offres (250 offres non pourvues sur le site de la FFB 30). Le nombre de salariés sur le marché de l'emploi ne permet pas de pallier au départ en retraite mais aussi à l'activité soutenue de la rénovation. Ce point constitue un vrai questionnement et reste sans solution malgré les actions régulières mise en place par la fédération. Finalement les compétences attendues ne sont plus les compétences techniques du métier mais porte plus sur les « soft skills » (qualités humaines, relationnelles etc.), les professionnels étant prêts à former en interne. Le secteur doit aussi faire face à une vague d'arrêt d'activité de professionnels usés par la dureté des métiers et qui cherche à se reconverter.

”

“

Les entreprises ont connu un recul significatif d'activité dans la construction de logements neufs collectifs en 2022. Les autres segments de marché à savoir le hors logement neuf et la rénovation sont en légère croissance. Le volume global d'activité reste correct. Cependant, la hausse du coût des matériaux a impacté la trésorerie des entreprises qui ont été dans l'incapacité d'en répercuter tout ou partie en marché privé. La hausse du coût de l'énergie sera perceptible en 2023 pour les entreprises de BTP. Les difficultés de recrutement restent extrêmement prégnantes avec 4500 postes à pourvoir. Pour 2023, le marché devrait rester dynamique en hors logement neuf et en rénovation.

31

entreprises artisanales subissent une augmentation des reports de chantiers des particuliers en lien avec la hausse des coûts des matériaux. Le marché de la maison individuelle connaît un repli significatif étant donné les difficultés que connaissent les particuliers à obtenir des financements bancaires. Le marché sera dynamisé par des projets structurants sur la métropole ainsi que des équipements publics. La préservation et la reconstitution des marges restent difficiles pour les entreprises exposées à des marchés en replis.

”

L'AVIS DES PROFESSIONNELS



“

32

L'année 2022 a été majoritairement bonne selon les chefs d'entreprises. Les principaux freins constatés sont la hausse des prix des matériaux et matières premières et le manque de personnel. A cela s'ajoute les difficultés de paiement des clients, l'inflation entraînant une hausse des salaires et la difficulté de répercuter les surcoûts. L'inflation a impacté l'ensemble de la chaîne économique autant les entreprises que la clientèle publique ou privée qui réduit, reporte ou annule les commandes.

L'année 2023 se profile avec beaucoup d'inquiétudes et de questionnement de la part des chefs d'entreprises où les carnets de commande baissent, les clients sont confrontés à leur baisse de pouvoir d'achat ou des budgets contraints, la hausse des coûts de production augmente... Les difficultés rencontrées en 2022 semblent s'accroître. Les trésoreries sont mises à mal et la marge est faible. Malgré le contexte, les entreprises qui cherchent à recruter se confrontent toujours à la pénurie de la main d'œuvre.

”

“

46

Les augmentations du prix de l'énergie impactant le transport, les matériaux et les manufactures se répercutent sur les entreprises du BTP. Les perspectives 2023 sont inquiétantes avec aucun appel d'offres avec des chantiers d'ampleur.

Les entreprises qui souhaitent recruter se heurtent à des personnes non employables sur le marché du travail.

”



“ Nous avons terminé 2022 avec une activité du bâtiment soutenue et des carnets de commande globalement remplis pour 2023, même si on enregistre une légère décline depuis le début d'année. Celle-ci n'est pas homogène. Les entreprises sur le secteur résidentiel individuel sont à la peine et vivent sur les commandes du premier semestre 2022.

48

En revanche, nombreuses entreprises doivent faire face à des difficultés de trésoreries en ce début d'année. Celles-ci s'expliquent pour l'essentiel par une répercussion insuffisante des surcoûts subis du fait de l'envolée des tarifs des matériaux ou encore par la difficulté d'actualiser à leurs justes niveaux certains marchés privés, notamment des bailleurs sociaux. Il est à noter aussi une dégradation des délais de paiement auprès de certaines mairies, mais aussi des particuliers usant de mauvaise foi ou en conséquence de l'allongement des délais de paiement liés à MaPrimeRénov'.

En revanche, les délais d'approvisionnement ne semblent plus une inquiétude chez nombre de corps d'état. La croissance d'activité est tirée par l'entretien-rénovation, avec notamment la traduction en travaux de la réaction des propriétaires face à l'envolée des tarifs de l'énergie.

“

L'activité a été normale sur l'année 2022. Cependant depuis septembre 2022, on constate une recrudescence de dossiers d'impayés relatifs à des marchés publics et privés. La maîtrise d'ouvrage publique n'a plus de budget pour régler les travaux ou retardent le paiement. Ce dernier phénomène est également vrai pour les particuliers.

65

Ces phénomènes tendent énormément les trésoreries. La rentabilité est très basse voire négative. La valeur ajoutée par salarié est en net repli depuis 25 ans dans le secteur de la construction.

La production s'affaiblit avec des entreprises qui comptent 20% à 25% d'effectifs manquant. Les perspectives 2023 annoncent un flottement de l'activité. Le problème du surcoût des matériaux, la hausse des salaires impactera de nouveau les trésoreries déjà bien tendues.

Il y a beaucoup de sollicitation pour des travaux d'amélioration des performances de leurs logis. Pour autant, les difficultés rencontrées sur le département avec le guichet unique et les prestations de montage des dossier, inquiète tout le secteur et pourrait être un frein regrettable sur ce volet.

L'une des principales difficultés rencontrées par nos adhérents reste néanmoins le chiffrage de leurs devis dans ce contexte. De même, avec une inflation persistante, des difficultés d'accès au crédit, l'envolée folle du prix des énergies, les collectivités comme les ménages risquent de devenir plus prudents sur leurs dépenses. Conséquemment, beaucoup de professionnels anticipent une baisse d'activité sur le second semestre et estiment qu'une partie des projets pourraient être différés ou neutralisés, ce qui rendrait virtuelle partie de leur charge de travail. Même s'il existe de nombreuses offres d'emploi non pourvues, la prudence s'installe en matière de recrutement.

”

La maîtrise d'ouvrage publique annonce une part d'investissement en baisse. Les particuliers perdent en confiance et attendent avant de réaliser des travaux entre les effets de communication, les incertitudes sur le coût de l'énergie, les difficultés d'accès aux crédits immobiliers.

Les entreprises attendent le chantier des archives départementales.

Le tourisme dans les Hautes-Pyrénées impacte fortement l'ensemble de l'économie locale. Des inquiétudes sont de mises avec un début de saison hivernale en baisse.

Concernant l'emploi, des besoins persistent mais dans des volumes moindres. Le recrutement ne sera pas le souci prioritaire. Il est possible que les auto-entrepreneurs reviennent dans le marché du travail.

”



“

66

L'année 2022 a été une bonne année. Ce qui ressort des bilans c'est que le chiffre d'affaires des entreprises a augmenté ce qui n'est pas le cas des bénéfices. Ceci est à mettre en rapport avec les difficultés des entreprises à anticiper les évolutions des prix. Les chantiers ont globalement été moins rentable que prévu.

Les perspectives 2023 semblent moins réjouissantes. Même si l'activité de rénovation se maintient, la construction neuve enregistre une forte baisse. De grand projet structurant pour le département (prison, palet de justice, collèges) peine se concrétiser.

”

“

81

L'activité s'est maintenue, très peu de recours au dispositif d'activité partielle, le niveau d'activités des entreprises interrogées sur le dernier trimestre 2022 était en hausse pour 11,10%, normal pour 68.9%, en baisse pour 20%.

Concernant le niveau en volume des carnets de commandes total, en hausse pour : 13.3% des entreprises interrogées, normal pour 57.8%, en baisse pour 28.9%

Pour les entreprises dont l'activité dépend en grande partie de marchés publics, l'incertitude perdue à moyen et long terme, les entreprises craignent d'être confronté à des reports "voire des déprogrammations de travaux initiées par les maîtres d'ouvrage" et à une diminution de la publication d'appel d'offre (déjà constatée à ce jour)

Concernant la situation financière des entreprises, normale pour 55.6% des entreprises interrogées, dégradées pour 44.4% .

A noter que le stockage des matières 1eres impacte les trésoreries. Les trésoreries sont fragiles, mais cela reste sans conséquence à fin décembre, sur la médiation du crédit. A souligner, les craintes des professionnels pour accéder au crédit.

Autre point à souligner : les difficultés rencontrées par les entreprises pour justifier leurs hausses de tarif auprès des maîtres d'ouvrage que ce soit pour la main d'œuvre, le carburant, ou la hausse des prix des matériaux.

Concernant les délais d'approvisionnement une entreprise sur deux rencontre encore des difficultés d'approvisionnement pour certaines matières premières et notamment en ce qui concerne le Génie climatique et les plaquistes

Le phasage des travaux est perturbé et les délais s'allongent ce qui rend l'articulation entre les différents acteurs plus difficile.

La pénurie de main d'œuvre est persistante et les offres d'emploi se font plus précaires, les entreprises préfèrent avoir recours l'intérim ou à la sous-traitance en lieu et place de CDD ou CDI.

En résumé pour l'activité en 2023

La situation internationale a un effet anxiogène et génère de fortes inquiétudes sur l'activité en 2023, les entreprises ont du mal à se projeter et dans leur grande majorité.

”



Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie

Siège Social et Site de Toulouse

1, rue de la cité administrative - CS 80002
31074 Toulouse cedex 9
05 61 58 65 42

Site de Montpellier

520 Allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 2
04 34 46 67 48

www.cercoccitanie.fr

cerc-occitanie@i-carre.net - Siret 840 532 782 00017- APE 7490A



@cerc_occitanie

